

Bretagne, Finistère  
Crozon  
Morgat  
pointe du Kador

## Maison-phare de la pointe du Kador, Morgat (Crozon)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004173

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : phare

Précision sur la dénomination : maison-phare

Destinations successives : maison

Parties constituantes non étudiées : remise, jardin

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : KM, 72

### Historique

La maison-phare à feu en pignon de la pointe du Kador à Morgat a été construite en 1914. A la fin des années 1870, les pêcheurs de Morgat multiplient les demandes auprès de l'Administration, pour que des fanaux soient installés dans le port. En 1889 puis en 1908, le projet de construction d'un feu fixe à l'extrémité du môle est débattu. Finalement, en 1911, le conseil municipal approuve l'idée d'un feu, mais celui-ci sera situé à la Pointe du Kador, pour éclairer la baie et le port. Le phare sera implanté sur un terrain de 572 m<sup>2</sup> acheté par le service des Phares et Balises en octobre 1912 à madame Laurent de Brest, à raison de 2 francs le m<sup>2</sup>, soit 1 144 francs. Le site se trouve à 700 m au sud-est du port et à 84 m au-dessus des hautes mers. L'adjudication a lieu le 23 novembre 1912 et le décompte final en avril 1914 donne un coût de 24 856,65 francs. La commune et le Conseil Général contribuent partiellement au financement des travaux, chacun à hauteur de 2 000 francs. Ce feu est mis en service le 9 avril 1914. Son feu fixe éclaire de blanc les zones navigables sans danger, de vert les zones à écueils (Verrès, Pierre Profonde) et de rouge la côte jusqu'au cap de la Chèvre. A l'origine, le feu fonctionne à la vapeur de pétrole. Jusqu'à la fin des années 1950, aucune décision ne sera prise quant à son électrification. En mars 1957, le service des Phares et Balises décide d'en faire un feu rouge à occultation et, en 1972, lors de la construction du port de plaisance, on introduit un secteur blanc de 70 degrés. Aujourd'hui le phare appartient toujours à la Direction Départementale de l'Équipement, section des Phares et Balises. Le bâtiment n'a subi aucune modification de son aspect extérieur. Il est loué pendant la saison estivale à des fonctionnaires d'État.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1914 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Alexandre Le Roux (entrepreneur, )

### Description

D'une architecture caractéristique des feux établis sur le littoral dans la seconde moitié du 19e et au début du 20e siècle, l'ensemble du bâti comprend une tour et son feu, une maison, une citerne, une annexe et un mur de clôture. La tour est de section carrée, sa plate-forme culmine à 10,20 m au-dessus du sol et le diamètre intérieur de la tour est de 1,50 m ; trois

fenêtres éclairent l'escalier. La maison de gardiens imbriquée dans la tour possède au rez-de-chaussée, un vestibule, un magasin aux huiles, une cuisine, trois chambres et un grenier à l'étage. Deux cheminées sont présentes à l'arrière de la maison ; une porte et deux fenêtres sont visibles au niveau de l'entrée principale de la propriété. Une citerne est accolée à l'arrière de la maison. L'ensemble est construit en pierres et les chaînages d'angle des murs sont constitués de blocs de granite apparents, disposés en damier, qui tranchent sur les murs de la tour et de la maison peints en blanc. Cette maison-phare a conservé son aspect et son homogénéité d'origine.

## Eléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Statut, intérêt et protection

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives Départementales du Finistère. Cadastre de Crozon **3 P 45/13 à 3 P 45/33**. Matrice des propriétés foncières, 1833-1914.
- Archives Départementales du Finistère. Cadastre de Crozon **3 P 45/34**. Matrice des propriétés bâties, 1882-1911.
- Archives Départementales du Finistère. Cadastre de Crozon **3 P 45/35 à 3 P 45/39**. Matrice des propriétés bâties, 1911-1974.
- Archives départementales du Finistère. **4 S 306 & 4 S SUPPLEMENT 1266**. Dossiers sur le phare de Morgat.

### Périodiques

- CADIOU, Didier. **Evolution des infrastructures portuaires de Morgat**. Crozon : Avel Gornog, 1994, n° 2. p. 2-7

## Données complémentaires

### Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	CRO113
THPA	Signalisation et surveillance des côtes
DREC	moyennement cité
INGP	intérêt paysager et pittoresque ; intérêt de mémoire
PING	Cette maison-phare qui domine la pointe du Kador marque le paysage. Elle est fortement associée à l'histoire maritime de Morgat.

RECO	Elle est actuellement en service et n'est donc pas menacée. Une meilleure signalisation pour les promeneurs pourrait être proposée, pourquoi pas par le biais un circuit de découverte local de l'espace portuaire de Morgat et de la pointe du Kador.
------	--

## Illustrations



Vue ancienne de la maison-phare  
Repro. Florence Desprez,  
Autr. Chantal Mammani  
IVR53\_20072908658NUC



Vue générale de la maison-phare  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20062908621NUCA



maison-phare  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20072908887NUCA



Maison-phare  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20062908620NUCA



Vue de la pointe du Kador  
avec sa maison-phare  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20072908886NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Écart de Morgat (Crozon) (IA29004158) Bretagne, Finistère, Crozon, Morgat

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue ancienne de la maison-phare

Référence du document reproduit :

- Dans : 'La Presqu'île de Crozon Tome III' / Chantal Mammani, Joué-lès-Tours : A. Sutton, 2003, p.62.

IVR53\_20072908658NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Florence Despretz

Auteur du document reproduit : Chantal Mammani

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction interdite



Vue générale de la maison-phare

IVR53\_20062908621NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



maison-phare

IVR53\_20072908887NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison-phare

IVR53\_20062908620NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pointe du Kador avec sa maison-phare

IVR53\_20072908886NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation